

1797, qui lui annonçait que le dit René Mathieu, son mari, qui était alors au service de la maison à laquelle il appartenait, s'était noyé, il y avait quelque temps, sur une Pointe connue sous le nom de *Pointe de Sable* : " Qu'il était élevé sur l'avant du bateau, qui poussé, avec " beaucoup de rapidité par le courant, se donna un si " grand choc contre une pierre, qu'il en fut jeté à l'eau " et noyé. "

Des témoignages à peu près semblables furent donnés par les notaires Boiseau et A. Panet. Le curé de Saint-Thomas, M. Verreau, disait dans une lettre à l'évêque : " la lettre en question a été vue de bien des personnes et c'est un malheur qu'on ne puisse plus la trouver. Cette veuve qui est recherchée est vraiment une honnête femme et qui appartient à une bonne famille. "

La preuve fut jugée suffisante, et Marie-Madeleine Bélanger reçut la permission de contracter un nouveau mariage, ce qu'elle fit le 6 février 1804, et son second mari fut Bonaventure Langelier, veuf de Marie-Rose Morin, riche cultivateur de Saint-Vallier. Il était le cousin du grand-père de l'honorable François Langelier.

" Après le mariage de mon grand-père et de ma grand'mère (Marie-Madeleine Mathieu) m'écrit le juge Langelier, il leur donna ses biens à charge d'une rente viagère et alla demeurer avec eux sur une terre située à une petite distance de l'église de Saint-Vallier. Vers 1812, mon grand-père Casault, ayant décidé d'aller s'établir à Saint-Hyacinthe, qui, d'après ce que j'ai entendu dire à ma grand'mère, avait alors la même attraction qu'a au-